Informations de base	
2023/0264(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget général 2024: toutes sections **Subject** 8.70.54 Budget 2024	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDE Comité de conciliation budgétaire	MUREŞAN Siegfried (EPP) UŠAKOVS Nils (S&D)	21/11/2022 21/11/2022
	Rapporteur(e) fictif/fictive ASIMAKOPOULOU Anna-Michelle (EPP) NEGRESCU Victor (S&D) KELLER Fabienne (Renew) GUERREIRO Francisco (Greens/EFA) ANDRESEN Rasmus (Greens/EFA) RZOŃCA Bogdan (ECR) KUHS Joachim (ID) PAPADIMOULIS Dimitrios (The Left) OMARJEE Younous (The Left)	

Commission au fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	MUREŞAN Siegfried (EPP) UŠAKOVS Nils (S&D)	23/05/2023 23/05/2023

Commission pour avis précédente	Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	OHLSSON Carina (S&D)	08/11/2022

DEVE Développement	DE BASSO Ilan (S&D)	01/03/2023
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
CONT Contrôle budgétaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ECON Affaires économiques et monétaires		
EMPL Emploi et affaires sociales	PÎSLARU Dragoş (Renew)	01/03/2023
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	CANFIN Pascal (Renew)	13/02/2023
ITRE Industrie, recherche et énergie	EHLER Christian (EPP)	27/10/2022
IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs	SCHWAB Andreas (EPP)	20/02/2023
TRAN Transports et tourisme	CUFFE Ciarán (Greens/EFA)	26/10/2022
REGI Développement régional	OMARJEE Younous (The Left)	27/06/2023
AGRI Agriculture et développement rural	OLEKAS Juozas (S&D)	29/11/2022
PECH Pêche	Président au nom de la commission KARLESKIND Pierre (Renew)	24/01/2023
CULT Culture et éducation	LØKKEGAARD Morten (Renew)	24/01/2023
JURI Affaires juridiques	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	DELBOS-CORFIELD Gwendoline (Greens/EFA)	12/01/2023
AFCO Affaires constitutionnelles	DE MEO Salvatore (EPP)	25/01/2023

	FEMM Droits de la femme et égalité des genres	BIEDROŃ Robert (S&D)	09/01/2023
	PETI Pétitions	MONTSERRAT Dolors (EPP)	28/02/2023
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**	
	Budget	HAHN Johannes	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
05/07/2023	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2023)0300	Résumé
08/09/2023	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	11565/2023	Résumé
11/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/10/2023	Vote en commission		
11/10/2023	Dépôt du rapport budgétaire	A9-0288/2023	
17/10/2023	Débat en plénière		
18/10/2023	Décision du Parlement	T9-0367/2023	Résumé
18/10/2023	Résultat du vote au parlement		
18/10/2023	Début de la conciliation budgétaire (Parlement et Conseil)		
11/11/2023	Vote en commission		
16/11/2023	Rapport déposé sur la conciliation budgétaire	A9-0362/2023	
20/11/2023	Adoption du projet du budget par le Conseil		
20/11/2023	Publication du projet commun budgétaire	15238/2023	
21/11/2023	Débat en plénière		
22/11/2023	Décision du Parlement	T9-0413/2023	Résumé
22/11/2023	Résultat du vote au parlement		
22/11/2023	Signature de l'acte final		
22/02/2024	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2023/0264(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDE/9/13537 BUDG/9/12257

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Avis de la commission	EMPL	PE746.942	19/07/2023	
Avis de la commission	PECH	PE749.245	19/07/2023	
Avis de la commission	IMCO	PE749.951	19/07/2023	
Avis de la commission	ENVI	PE749.946	30/08/2023	
Avis de la commission	ECON	PE749.199	31/08/2023	
Avis de la commission	AGRI	PE750.082	19/09/2023	
Avis spécifique	ITRE	PE753.447	19/09/2023	
Avis de la commission	TRAN	PE749.312	20/09/2023	
Avis de la commission	AFET	PE749.970	20/09/2023	
Avis de la commission	DEVE	PE750.189	20/09/2023	
Avis de la commission	AFCO	PE751.844	20/09/2023	
Projet de rapport de la commission		PE753.546	21/09/2023	
Amendements déposés en commission		PE753.692	28/09/2023	
Avis de la commission	CULT	PE752.632	02/10/2023	
Avis de la commission	FEMM	PE749.974	04/10/2023	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A9-0288/2023	11/10/2023	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T9-0367/2023	18/10/2023	Résumé
Rapport conciliation budgétaire déposé en plénière		A9-0362/2023	16/11/2023	
Projet commun budgétaire approuvé par le Parlement		T9-0413/2023	22/11/2023	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil sur le projet de budget	11565/2023	08/09/2023	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget de la Commission	COM(2023)0300	05/07/2023	Résumé
Document annexé à la procédure	COM(2023)0531	09/10/2023	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CSL/EP	Texte commun budgétaire	15238/2023	20/11/2023	

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Autres membres

Transparence		
Nom	**Date**	**Représentant(e)s d'intérêts**
FERNANDES José Manuel	11/10/2023	Head of EPRS budgetary policies, Tim Peters
FERNANDES José Manuel	26/09/2023	Minister of the sea of Cape Vert The Entrepreneurs of Galicia

Acte final	
Budget 2024/0207 JO L 000 22.02.2024, p. 0000	Résumé

Budget général 2024: toutes sections

2023/0264(BUD) - 05/07/2023 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation par la Commission du projet de budget annuel de l'Union pour l'exercice 2024.

CONTENU : l'UE a été confrontée à des **défis exceptionnels** ces dernières années, notamment la pandémie de COVID-19, les catastrophes naturelles dramatiques et les questions de migration. De plus, une hausse rapide de l'inflation a exercé une pression considérable sur la capacité du budget à mieux répondre aux nouveaux développements. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et l'utilisation des approvisionnements énergétiques comme d'une arme ont eu de graves répercussions économiques et financières en Europe, dans son voisinage et dans le reste du monde.

Le fait d'affronter ces défis limite considérablement la capacité du budget à répondre davantage aux nouvelles évolutions, mais le projet de budget pour 2024 procure une nouvelle fois les financements essentiels aux priorités communes de l'Union, en particulier les **transitions écologique et numérique**.

NextGenerationEU, l'instrument de l'Union européenne pour la relance, continuera d'apporter un soutien extraordinaire aux investissements et aux réformes dans l'ensemble de l'Union, grâce notamment à la facilité pour la reprise et la résilience (FRR). Avec REPowerEU, les moyens financiers de la FRR ont été renforcés afin de répondre aux défis énergétiques découlant de la guerre d'agression menée par la Russie.

Le budget reste sur la bonne voie pour consacrer **30% du budget** à long terme et de l'instrument de relance NextGenerationEU à la lutte contre le changement climatique. Le budget continuera de stimuler la reprise économique en cours en Europe et de créer des emplois, tout en renforçant l' autonomie stratégique de l'Europe.

PROJET DE BUDGET 2024

Le projet de budget 2024 fixe les crédits **à 189,3 milliards d'EUR en engagements et à 143,1 milliards d'EUR en paiements**, instruments spéciaux compris, ce qui laisse une marge de 30,6 milliards d'EUR sous le plafond des paiements pour 2024. Le budget sera complété par des paiements estimés à **113 milliards d'euros** pour des subventions au titre de **NextGenerationEU**. Au total, les crédits d'engagement augmentent de **1,4%** par rapport aux crédits d'engagement inscrits dans le budget 2023.

La présente proposition est pleinement conforme à l'actuel règlement qui fixe le cadre financier pluriannuel (CFP), reflétant ses limites après trois années de crises sans précédent, dans un contexte géopolitique et économique totalement différent de celui qui prévalait en décembre 2020.

Le projet de budget 2024 arrive à mi-parcours de l'actuel CFP 2021-2027. La Commission présentera prochainement au Parlement européen et au Conseil un réexamen à mi-parcours du CFP.

CRÉDITS PAR RUBRIQUES DU CFP 2021-2027

Pour répondre aux diverses priorités de l'UE, la Commission propose d'allouer les montants suivants (en crédits d'engagement):

Rubrique 1 - Marché unique, innovation et numérique : 21,4 milliards d'EUR

- 13,6 milliards d'euros pour la recherche et l'innovation, dont 12,8 milliards d'euros pour Horizon Europe, le programme de recherche phare de l' Union. Le projet de budget prévoit également le financement de la loi européenne sur les puces dans le cadre d'Horizon Europe et par le redéploiement d'autres programmes;

- 4,6 milliards d'euros pour des investissements stratégiques européens, dont 2,7 milliards d'euros pour le mécanisme pour l'interconnexion en Europe afin d'améliorer les infrastructures transfrontalières, 1,3 milliard d'euros pour le programme pour une Europe numérique visant à façonner l'avenir numérique de l'Union et 348 millions d'euros pour InvestEU pour des priorités clés (recherche et innovation, double transition verte et numérique, secteur de la santé et technologies stratégiques);

- 947 millions d'euros pour assurer le fonctionnement du marché unique, dont 602 millions d'euros pour le programme du marché unique et 200 millions d'euros pour les travaux relatifs à la lutte contre la fraude, à la fiscalité et aux douanes;

- 2,1 milliards d'euros pour les dépenses consacrées à l'espace, principalement pour le programme spatial européen, qui regroupera l'action de l'Union dans ce domaine stratégique;

- 213 millions d'euros pour des connexions par satellite sécurisées dans le cadre du nouveau programme de connectivité sécurisée de l'Union.

Sous-rubrique 2a - Cohésion économique, sociale et territoriale : 64,6 milliards d'EUR

- 47,9 milliards d'euros pour le développement régional et la cohésion afin de soutenir la cohésion économique, sociale et territoriale, ainsi que pour les infrastructures soutenant la transition verte et les projets prioritaires de l'Union;

- 16,7 milliards d'EUR pour le Fonds social européen plus (FSE+) en vue d'aider les États membres à atteindre des niveaux d'emploi élevés, à assurer une protection sociale équitable et à disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et résiliente prête à la transition vers une économie verte et numérique.

Sous-rubrique 2b - Résilience et valeurs : 10,3 milliards d'EUR

- 10,3 milliards d'euros pour les personnes, la cohésion sociale et les valeurs, dont 3,96 milliards d'euros pour l'augmentation des coûts d'emprunt pour NGEU, 3,7 milliards d'euros Erasmus+ pour créer des possibilités d'éducation et de mobilité pour les personnes, 332 millions d'euros pour soutenir les artistes et les créateurs dans toute l'Europe et 215 millions d'euros pour promouvoir la justice, les droits et les valeurs;

- 754 millions d'euros pour EU4Health afin d'assurer une réponse sanitaire globale aux besoins de la population, ainsi que 230 millions d'euros pour le mécanisme de protection civile de l'Union (rescEU) afin de pouvoir déployer rapidement une assistance opérationnelle en cas de crise.

Rubrique 3 - Ressources naturelles et environnement : 57,3 milliards d'EUR

- 53,8 milliards d'euros pour la politique agricole commune et 1,1 milliard d'euros pour le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l' aquaculture, pour les agriculteurs et les pêcheurs européens, mais aussi pour renforcer la résilience des secteurs de l'agroalimentaire et de la pêche et fournir les possibilités nécessaires à la gestion des crises;

- 2,4 milliards d'euros pour l'environnement et l'action pour le climat, dont 745 millions d'euros pour le programme LIFE visant à soutenir l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, et 1,5 milliard d'euros pour le Fonds pour une transition juste afin de garantir que la transition verte profite à tous.

Rubrique 4 - Migration et gestion des frontières : 3,9 milliards d'EUR

- 2,2 milliards d'euros pour la protection des frontières, dont 1,1 milliard d'euros pour le Fonds pour la gestion intégrée des frontières (FGPI) et 874 millions d'euros (contribution totale de l'UE) pour l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex);

- 1,7 milliard d'euros pour les dépenses liées à la migration, dont 1,5 milliard d'euros pour soutenir les migrants et les demandeurs d'asile conformément aux valeurs et aux priorités de l'UE.

Rubrique 5 - Sécurité et défense : 2,3 milliard d'EUR

- 1,6 milliard d'euros pour relever les défis en matière de défense, dont 638 millions d'euros pour soutenir le développement capacitaire et la recherche au titre du Fonds européen de la défense (FED), 241 millions d'euros pour soutenir la mobilité militaire, 260 millions d'euros pour le nouvel instrument de défense à court terme (EDIRPA) et 343 millions d'euros pour soutenir la production de munitions;

- 726 millions d'euros pour la sécurité, dont 315 millions d'euros pour le Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), qui luttera contre le terrorisme, la radicalisation, la criminalité organisée et la cybercriminalité.

Rubrique 6 - Voisinage et le monde : 15,8 milliards d'EUR

- 11,4 milliards d'euros au titre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde (IVDCI - Europe dans le monde), 2,1 milliards d'euros pour l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et 1,7 milliard d'euros pour l'aide humanitaire (HUMA).

Rubrique 7 - Administration publique européenne : 11,9 milliards d'EUR

- 2,5 milliards d'EUR pour les pensions du personnel et 247 millions d'EUR pour la contribution au financement des écoles européennes;

- 9,1 milliards d'EUR pour les dépenses des institutions (dont 2,3 milliards d'EUR pour le Parlement européen).

Instruments spéciaux thématiques : 1,5 milliards d'EUR

Les «instruments spéciaux thématiques» englobent la réserve de solidarité et d'aide d'urgence, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM) et la réserve d'ajustement au Brexit.

Budget général 2024: toutes sections

2023/0264(BUD) - 18/10/2023 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 424 voix pour, 101 voix contre et 102 abstentions, une résolution législative sur la position du Conseil sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2024.

Le Parlement a réussi à **augmenter le financement des programmes et des politiques** qu'il considère comme essentiels pour faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine et aux prix élevés de l'énergie. Il a cherché à donner la priorité au renforcement de la recherche, de l'innovation et des bourses Erasmus+, à augmenter les fonds pour le voisinage oriental et les réponses à l'agression russe en Ukraine, et à soutenir les domaines traditionnels comme l'agriculture, en particulier pour les jeunes agriculteurs.

Le Parlement note que la proposition de la Commission de réviser le cadre financier pluriannuel (CFP) n'a pas empêché le Conseil de formuler sa position sur le budget 2024 en partant du principe que le cadre resterait inchangé. Il regrette que le Conseil ait décidé, en dépit des contraintes importantes, d'inscrire sa lecture du budget dans une approche routinière, en réduisant les crédits d'engagement dans le projet de budget de 772 millions d'euros et les crédits de paiement de 515 millions d'euros dans l'ensemble des rubriques du CFP, au risque d'entamer l'influence de l'Union, sa capacité d'action et son importance dans le monde et sans prêter attention au contexte économique et social difficile.

Les députés estiment que les réductions proposées par le Conseil sont injustifiées, ne reposent pas sur une évaluation objective des besoins ou de la capacité d'absorption et vont à l'encontre, dans de nombreux cas, d'ambitions politiques communes et d'accords politiques. Ils ont par conséquent décidé de **rétablir les crédits de toutes les lignes réduites par le Conseil** au niveau du projet de budget.

Rubriques du CFP

Rubrique 1 - Marché unique, innovation et numérique

Le Parlement a augmenté la dotation de la rubrique 1 de **1.454.239.500 euros** en crédits d'engagement et de **1.684.239.500 euros** par rapport à la lecture du Conseil. Il a souligné que 1.175.000.000 d'euros de ces renforcements sont spécifiques à la plateforme STEP. Le plafond de la rubrique 1 augmenterait de 1,375 milliard d'euros en 2024.

Le Parlement a proposé d'augmenter les crédits de la garantie InvestEU de 1,05 milliard d'euros et ceux du Conseil européen de l'innovation (CEI) de 125 millions d'euros en 2024. Reconnaissant que la loi sur les puces récemment adoptée a un impact significatif sur le budget de la rubrique, le Parlement a estimé qu'un montant supplémentaire de 50 millions d'euros est nécessaire pour répondre aux besoins de financement au cours de la période 2024-2027. Il a donc proposé de couvrir 25% de ce déficit en allouant 12,5 millions d'euros à l'entreprise commune «Semi-conducteurs» en 2024.

Le Parlement a également demandé une augmentation de 100 millions d'euros pour le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE Transports) et de 10 millions d'euros pour le volet PME du programme du marché unique.

Rubrique 2a - Cohésion économique, sociale et territoriale

Le Parlement a **accepté la position du Conseil** en ce qui concerne la rubrique 2a. Il est toutefois profondément préoccupé par les prix élevés de l'énergie et des denrées alimentaires et par l'inflation élevée à long terme, qui entraînent, en particulier, une crise du coût de la vie dans l'ensemble de l'Union. Il a souligné, à cet égard, qu'en 2024, 4,8 milliards d'euros du budget du Fonds social européen Plus (FSE+) en gestion partagée seront alloués à l'aide alimentaire et à l'assistance matérielle de base pour les personnes les plus démunies, au-delà de l'objectif de 4%.

Rubrique 2b - Résilience et valeurs

Le Parlement a augmenté les crédits d'engagement de la rubrique 2b de **199.485.306 euros** par rapport au projet de budget et de **812.302.190 euros** par rapport à la lecture du Conseil.

La résolution souligne que faire couvrir l'ensemble des coûts d'emprunt de l'EURI par l'instrument spécial de l'EURI au-delà des plafonds du CFP aurait pour effet de rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de dégager une latitude budgétaire dans les instruments de flexibilité et de marge unique.

Une augmentation de 100 millions d'euros pour Erasmus+ est proposée ainsi que 2 millions d'euros pour le Corps européen de solidarité afin de garantir que les programmes soient accessibles à tous.

Le Parlement a également proposé une augmentation de :

- 20 millions d'euros pour le programme EU4Health ;

- 20 millions d'euros pour le mécanisme de protection civile de l'Union ;

- 6 millions d'euros pour le programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs».

Rubrique 3 - Ressources naturelles et environnement

Le Parlement a renforcé la rubrique 3 de **1,325 milliard d'euros** en crédits d'engagement et de **1,335 milliard d'euros** par rapport à la lecture du Conseil. Le Parlement a proposé de créer une nouvelle ligne budgétaire pour le Fonds d'innovation, avec des crédits de 1,25 milliard d'euros.

Un montant supplémentaire de 40 millions d'euros est demandé pour soutenir les jeunes agriculteurs et 5 millions d'euros pour les programmes à destination des écoles afin d'assurer un accès plus large à des aliments sains et nutritifs pour les enfants.

Le programme LIFE est augmenté de 30 millions d'euros.

Rubrique 4 - Migration et gestion des frontières

Le Parlement a augmenté la dotation de la rubrique 4 de **173.941.500 euros** en crédits d'engagement par rapport au PB et de **193.941.500 euros** par rapport à la lecture du Conseil. Le plafond de la rubrique 4 augmenterait également de 250 millions d'euros en 2024.

Le Fonds asile, migration et intégration (FAMI) devrait être renforcé financièrement de 110 millions d'euros par rapport au projet de budget, étant donné sa contribution positive à la fourniture d'un soutien immédiat aux réfugiés.

Le Parlement a proposé d'augmenter de 60 millions d'euros l'instrument de gestion des frontières et des visas (IGFV).

Rubrique 5 - Sécurité et défense

Le Parlement a augmenté la dotation de la rubrique 5 de **670 millions d'euros** en crédits d'engagement par rapport au projet de budget et de 670 millions d'euros par rapport à la lecture du Conseil. Il a souligné que 625 millions d'euros de ces renforcements sont spécifiques à la plate-forme des technologies stratégiques pour l'Europe (STEP). Le Parlement a également décidé d'augmenter les crédits pour la «mobilité militaire» de 45 millions d'euros.

Rubrique 6 - Voisinage et monde

Le Parlement a augmenté la dotation de la rubrique 6 de **2,525 milliards d'euros** en crédits d'engagement par rapport au projet de budget et de **2,407 milliards d'euros** par rapport à la lecture du Conseil. Le plafond de la rubrique 6 augmenterait de 2,875 milliards d'euros en 2024.

Le Parlement a noté que la réserve de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) - L' Europe dans le monde a été épuisée très rapidement et qu'elle a été utilisée au-delà de son objectif principal consistant à répondre aux défis et priorités émergents, tandis que le budget de l'aide humanitaire s'est largement appuyé sur la mobilisation de la réserve de solidarité et d'aide d' urgence, qui est fortement sollicitée.

Le Parlement a demandé le renforcement de 650 millions d'euros pour la ligne du voisinage méridional afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans la région et de fournir une assistance aux réfugiés, en particulier aux réfugiés syriens et palestiniens.

Le Parlement a condamné sans équivoque les attaques terroristes brutales perpétrées par le Hamas contre Israël et son peuple. La Commission devrait réévaluer les besoins d'aide humanitaire pour la région afin de s'assurer que le financement de l'Union continue à atteindre ceux qui ont besoin d'assistance.

En ce qui concerne le voisinage oriental, le Parlement a décidé : i) d'augmenter les crédits de 450 millions d'euros au-dessus du PB pour le voisinage oriental et ii) d'augmenter l'aide liée à l'adhésion dans le cadre de l'instrument de préadhésion (IPA III) de 50 millions d'euros en 2024 pour les Balkans occidentaux.

En outre, le Parlement a proposé :

- d'augmenter les crédits pour l'aide humanitaire de 550 millions d'euros par rapport au PB;

- d'augmenter les crédits de la réserve de l'IVCDCI de 800 millions d'euros par rapport au PB en 2024;

- d'augmenter de 10 millions d'euros par rapport au PB la dotation du programme thématique «droits et libertés fondamentaux»;

- d'augmenter les crédits pour la dimension internationale d'Erasmus+ de 10 millions d'euros au-dessus du PB, répartis à parts égales entre l'IVCDCI et l'IAP III.

Rubrique 7 - Administration publique européenne

Le Parlement a accepté la position du Conseil sur la rubrique 7. Il a rappelé que les dépenses de la rubrique devraient être fixées à un niveau qui garantisse que l'Union dispose d'une administration efficace et efficiente.

Parlement européen

Le Parlement a exprimé son étonnement et sa profonde préoccupation face à la décision unilatérale de la Commission de réduire l'état prévisionnel du Parlement pour 2024, qui rompt une fois de plus la tradition de bonne coopération entre les deux institutions.

Le Parlement a rétabli les crédits de son budget pour 2024 à **2.383.401.312 euros**, conformément à son état prévisionnel des recettes et des dépenses adopté par la plénière le 20 avril 2023.

Budget général 2024: toutes sections

2023/0264(BUD) - 08/09/2023 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le Conseil a adopté sa position sur le projet de **budget général de l'Union européenne** pour l'exercice 2024 (PB 2024).

La position du Conseil sur le PB 2024 se monterait à:

- **187.008,20 millions d'EUR en crédits d'engagement** (189.340,98 millions d'EUR dans le PB 2024 de la Commission);

- **141.167,37 millions d'EUR en crédits de paiement** (143.053,38 millions d'EUR dans le PB 2024 de la Commission).

Le montant total des crédits de paiement prévus dans la position du Conseil sur le PB 2024 correspond à 0,80% du revenu national brut (RNB) de l'UE.

Approche adoptée par le Conseil

La position du Conseil sur le PB 2024 a été définie en suivant les principes directeurs consistant à établir le budget de manière prudente et réaliste, ainsi qu'à prévoir des ressources suffisantes pour soutenir des priorités clairement définies.

Ces principes directeurs ont amené le Conseil à entreprendre une analyse détaillée des crédits d'engagement au titre de chaque programme et action par ligne budgétaire, afin de garantir:

- une capacité d'absorption réaliste;

- une accélération appropriée de la mise en œuvre des programmes, en évitant des hausses excessives par rapport à 2023;

- des marges suffisantes sous les plafonds pour faire face à des circonstances imprévues.

Le résultat de l'évaluation du Conseil se reflète dans la proposition visant à **ajuster à la baisse les crédits d'engagement d'un montant de 771,92 millions d'EUR**. Les ajustements ciblés se limitent aux rubriques 1 (Marché unique, innovation et numérique), 2 (Cohésion, résilience et valeurs), 3 (Ressources naturelles et environnement), 4 (Migration et gestion des frontières) et 5 (Sécurité et défense) et visent à réduire les lignes qui ont été augmentées par rapport au budget voté pour 2023, afin de prévenir les risques en termes de capacité d'absorption.

Un ajustement ciblé est également proposé pour la sous-rubrique 2b (Résilience et valeurs), pour la ligne consacrée à l'instrument de l'Union européenne pour la relance (EURI).

Un **ajustement à la hausse** au titre du poste de la rubrique 6 (Voisinage et monde) consacré à l'aide humanitaire (HUMA) est également suggéré pour maintenir le même niveau d'aide humanitaire que dans le budget voté pour 2023, afin de répondre aux conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

En ce qui concerne les crédits de paiement, le résultat de l'évaluation du Conseil se reflète dans la proposition visant à opérer un ajustement du niveau à la baisse de 514,62 millions d'EUR.

En ce qui concerne les dépenses administratives, il est suggéré d'accepter la proposition de la Commission en tant que telle.

DÉPENSES PAR RUBRIQUE DU CFP 2021-2027

Le Conseil a modifié les crédits d'engagement (C/E) et mis à jour les crédits de paiement (C/P) comme suit en ce qui concerne le PB 2024 :

1) Marché unique, innovation et numérique (rubrique 1 du CFP) : 21.201.352.987 EUR en c/e et 20.908.212.003 EUR en c/p

- la rubrique se caractérise par une **réduction totale de 230 millions d'EUR** des crédits d'engagement en ce qui concerne les pôles suivants: Recherche et innovation (-178 millions d'EUR); Investissements stratégiques européens (-22,5 millions d'EUR); Marché unique (-27,5 millions d'EUR) et Espace (-2 millions d'EUR);

- la marge disponible sous la rubrique 1 serait de 396,65 millions d'EUR.

2) Cohésion et valeurs (rubrique 2 du CFP) : 74.366.546.565 EUR en c/e et 33.613.222.445 EUR en c/p

a) Cohésion économique, sociale et territoriale (sous-rubrique 2a du CFP)

- le Conseil a accepté le niveau des crédits d'engagement et de paiement tel quel (64.665,20 millions d'EUR et 24.155,65 millions d'EUR, respectivement) dans le PB 2024, comme proposé par la Commission;

- la marge disponible dans la sous-rubrique 2a serait de 17,80 millions d'EUR, comme proposé par la Commission.

b) Résilience et valeurs (sous-rubrique 2b du CFP)

- la sous-rubrique se caractérise par une **réduction totale des crédits d'engagement de 612,82 millions d'EUR** en ce qui concerne les pôles suivants: Reprise et résilience (-572,82 millions d'EUR pour le coût du financement de l'instrument de l'Union européenne pour la relance (EURI)); Investissement dans le capital humain, la cohésion sociale et les valeurs (-40 millions d'EUR pour le programme Europe créative);

- étant donné qu'aucune marge ne serait disponible au titre de la sous rubrique 2b, il est suggéré de mobiliser l'instrument de flexibilité pour un montant de 1.095,35 millions d'EUR (-240 millions d'EUR).

3) Ressources naturelles et environnement (rubrique 3 du CFP) : 57.378.890.839 EUR en c/e et 54.227.567.941 EUR en c/p

- la rubrique est caractérisée par une **réduction des crédits d'engagement de 10 millions d'EUR** (dont 5 millions d'EUR pour le programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE) et 5 millions d'EUR pour les organismes décentralisés, à savoir pour l'Agence européenne pour l'environnement (AEE));

- la marge disponible sous la rubrique 3 s'élèverait à 70,11 millions d'EUR.

4) Migration et gestion des frontières (rubrique 4 du CFP) : 3.876.705.671 EUR en c/e et 3.237.967.443 EUR en c/p

- la rubrique est caractérisée par une **réduction des crédits d'engagement de 20 millions d'EUR** pour les organismes décentralisés, à savoir pour l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex);

- la marge disponible sous la rubrique 4 s'élèverait à 143,29 millions d'EUR.

5) Sécurité et défense (rubrique 5 du CFP) : 2.287.177.926 EUR en c/e et 2.021.413.531 EUR en c/p

- la rubrique est caractérisée par une **réduction des crédits d'engagement de 17 millions d'EUR** (dont 7 millions d'EUR pour les organismes décentralisés, à savoir pour l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies et 10 millions d'EUR pour la Connectivité sécurisée de l'Union);

- étant donné qu'aucune marge ne serait disponible au titre de la rubrique 5, il est suggéré de mobiliser l'instrument de flexibilité, conformément à la proposition de juillet 2022 relative à l'EDIRPA, pour un montant de 283,18 millions d'EUR (-17 millions d'EUR).

6) Voisinage et monde (rubrique 6 du CFP) : 15.947.900.000 EUR en c/e et 15.209.357.313 EUR en c/p

- le Conseil a établi le niveau des crédits d'engagement en visant une **augmentation totale** de 117,90 millions d'EUR des crédits demandés et il a fixé le niveau des crédits de paiement en augmentant les crédits demandés d'un montant total de 98,20 millions d'EUR en ce qui concerne l'action extérieure (aide humanitaire (HUMA));

- étant donné qu'aucune marge ne serait disponible au titre de la rubrique 6, il est suggéré de mobiliser l'instrument de flexibilité pour un montant de 117,90 millions d'EUR.

7) Administration publique européenne (rubrique 7 du CFP) : 11.949.625.456 EUR en c/e et 11.949.625.456 EUR en c/p

En ce qui concerne le Parlement européen, il est suggéré d'approuver le PB 2024 (Section I) en l'état (2.354,86 millions d'EUR).

Étant donné qu'aucune marge ne serait disponible au titre de la rubrique 7, il est suggéré de mobiliser le dispositif de marge unique pour un montant total de 176,6 millions d'EUR, dont 131,00 millions d'EUR pour les dépenses administratives des institutions et 45,62 millions d'EUR pour les pensions de l'ensemble des institutions et organes, afin de permettre aux institutions de remplir leurs obligations légales, comme le propose la Commission.

Instruments spéciaux

Il est suggéré de maintenir les crédits inscrits au PB 2024 au titre de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence, du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation et de la réserve d'ajustement au Brexit.

Les crédits d'engagement inscrits au PB 2024 sont fixés à 1.496,43 millions d'EUR (-139,1 millions d'EUR) pour l'instrument de flexibilité, et à 176,62 millions d'EUR (-372,82 millions d'EUR) pour le dispositif de marge unique. Les crédits de paiement pour ces deux instruments sont maintenus en l'état dans le PB 2024.

Recettes

Il est suggéré d'accepter le PB 2024 une fois qu'il aura été procédé aux adaptations techniques découlant des modifications apportées aux dépenses dans la position du Conseil.

Budget général 2024: toutes sections

2023/0264(BUD) - 22/02/2024 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive (UE, Euratom) 2024/207 du budget annuel de l'Union européenne pour l'exercice 2024.

CONTENU : le président du Parlement européen a constaté que la procédure prévue à l'article 314 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne était achevée et que le budget annuel de l'Union européenne pour l'exercice 2024 était définitivement adopté.

BUDGET POUR 2024

Le Conseil et le Parlement européen sont parvenus à un accord sur un budget de l'UE pour 2024 qui reflète les principales priorités de l'UE, notamment la reprise économique et les transitions verte et numérique, et qui réagit au contexte géopolitique actuellement difficile. Il s'agit du quatrième budget annuel au titre du budget à long terme de l'UE, le cadre financier pluriannuel (CFP) pour 2021-2027.

Le total des crédits d'engagement du budget 2024 est fixé à **189.385,4 millions d'euros**. Globalement. Dans l'ensemble, cela laisse une marge sous les plafonds du CFP pour 2024 de **360,1 millions d'euros** en crédits d'engagement afin de permettre à l'UE de répondre à des besoins imprévus.

Le total des crédits de paiement dans le budget 2024 est fixé à **142.630,3 millions d'euros**. Globalement, cela laisse une marge sous le plafond du CFP pour 2024 de 31 018,5 millions d'euros en crédits de paiement.

CRÉDITS PAR RUBRIQUES DU CFP (en millions d'euros)

1. Marché unique, innovation et numérique

- Engagements : 21.493,4 EUR

- Paiements : 20.828 EUR

2. Cohésion, résilience et valeurs

- Engagements : 74.560,7 EUR

- Paiements : 33.716 EUR

3. Ressources naturelles et environnement

- Engagements : 57 338,6 EUR

- Paiements : 54.151.4 EUR

4. Migration et gestion des frontières

- Engagements : 3.892.7 EUR

- Paiements : 3.249 EUR

5. Sécurité et défense

- Engagements : 2.321.2 EUR

- Paiements : 2.035.4 EUR

6. Le voisinage et le monde

- Engagements : 16.230 EUR

- Paiements : EUR 15.291.2

7. Administration publique européenne

- Engagements : 11.988 EUR

- Paiements : EUR 11.988

Instruments spéciaux

- Engagements : EUR 2.221.7

- Paiements : EUR 1.734.4

Crédits en % du RNB (revenu national brut)

- Engagements : 1.06%

- Paiements : 0.8%.

Budget général 2024: toutes sections

2023/0264(BUD) - 22/11/2023 - Projet commun budgétaire approuvé par le Parlement

Le Parlement européen a adopté par 579 voix pour, 79 contre et 30 abstentions, une résolution législative approuvant le projet commun de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2024, approuvé par le comité de conciliation dans le cadre de la procédure budgétaire.

Selon les éléments pour des conclusions communes:

- le montant global des **crédits d'engagement** du budget 2024 est fixé à **189.385,4 millions d'EUR**. Dans l'ensemble, cela laisse une marge sous les plafonds du CFP pour 2024 de 360,1 millions d'EUR en crédits d'engagement;

- le montant global des **crédits de paiement** du budget 2024 est fixé à **142.630,3 millions d'EUR**. Dans l'ensemble, cela laisse une marge sous le plafond du CFP pour 2024 de 31.018,5 millions d'EUR en crédits de paiement;

- l'instrument de flexibilité pour 2024 est mobilisé, en crédits d'engagement, pour un montant de **1.635,5 millions d'EUR**, dont 1.289,5 millions d'EUR pour la sous-rubrique 2b «Résilience et valeurs», 317,2 millions d'EUR pour la rubrique 5 «Sécurité et défense» et 28,9 millions d'EUR pour la rubrique 6 «Le voisinage et le monde»;

- conformément au règlement CFP, le dispositif de marge unique est mobilisé, en crédits d'engagement, pour un montant de **586,1 millions d'EUR**, dont 371,1 millions d'EUR pour la rubrique 6 «Le voisinage et le monde» et 215,0 millions d'EUR pour la rubrique 7 «Administration publique européenne».

La Commission estime à 1.734,4 millions d'EUR les crédits de paiement pour 2024 relatifs à la mobilisation de l'instrument de flexibilité au cours des années 2021 à 2024.

Dépenses du cadre financier - crédits d'engagement

Rubrique 1 - Marché unique, innovation et numérique

Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **21.493,4 millions d'EUR**, ce qui laisse une marge de 104,6 millions d'EUR sous le plafond des dépenses de la rubrique.

Sous-rubrique 2a - Cohésion économique, sociale et territoriale

Les crédits d'engagement sont fixés au niveau proposé par la Commission dans le projet de budget, sans aucun ajustement. En conséquence, le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **64.665,2 millions d'EUR**, ce qui laisse une marge de 17,8 millions d'EUR sous le plafond des dépenses de la sous-rubrique.

Sous-rubrique 2b - Résilience et valeurs

Erasmus+ est renforcé de 60 millions d'EUR, notamment pour que le programme soit plus accessible aux personnes moins favorisées. Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **9.895,5 millions d'EUR**, sans qu'il subsiste de marge sous le plafond des dépenses de la sous-rubrique 2b et compte tenu de la mobilisation de l'instrument de flexibilité à hauteur de 1 289,5 millions d'EUR.

Rubrique 3 - Ressources naturelles et environnement

Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **57.338,3 millions d'EUR**, ce qui laisse une marge de 110,4 millions d'EUR sous le plafond des dépenses de la rubrique.

Rubrique 4 - Migration et gestion des frontières

Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **3.892,7 millions d'EUR**, ce qui laisse une marge de 127,3 millions d'EUR sous le plafond des dépenses de la rubrique.

Rubrique 5 - Sécurité et défense

Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **2.321,2 millions d'EUR**, sans qu'il subsiste de marge sous le plafond des dépenses de la rubrique et compte tenu de la mobilisation de l'instrument de flexibilité à hauteur de 317,2 millions d'EUR.

Rubrique 6 - Le voisinage et le monde

Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **16.230,0 millions d'EUR**, sans qu'il subsiste de marge sous le plafond des dépenses de la rubrique et compte tenu de la mobilisation de l'instrument de flexibilité à hauteur de 28,9 millions d'EUR ainsi que de la mobilisation du dispositif de marge unique à hauteur de 371,1 millions d'EUR.

Rubrique 7 - Administration publique européenne

L'ajustement global se traduit par une **hausse de 33,8 millions d'EUR** de la rubrique. Les amendements introduits par le Parlement européen dans sa propre section sont repris sans modifications. Globalement, il en résulte un niveau de crédits de 2.383,1 millions d'EUR, soit une hausse de 27.707.693 EUR par rapport au projet de budget tel que modifié par la lettre rectificative nº 1/2024.